

*[Texte]*

by reviewers external to Canada predominantly, which says that to a large extent the institute has achieved its objective.

I would just like to say that this is part of the background reasoning why Ontario opted for a Centres of Excellence Program, because it felt that what had been done nationally might be done regionally, with a slightly different component than the Institute for Advanced Research has. That is, the Centres of Excellence Program in Ontario would be focused on research which has a possibility of interfacing with industry, and therefore the programs had to be a blend of university-industry proposals.

Secondly, in contrast to what our institute does, the Centres of Excellence Program in Ontario funded not only the cost of people and new people but the operating costs of research as well as the overhead costs, because there was no way the universities themselves could absorb the cost of these enterprises without the overhead cost of research. Depending on how you look at it, for every \$1 a granting agency gives to a university, it has to find another \$1 to finance the cost.

• 0945

The Premier's Council in Ontario, which represents an unusual enterprise, in that the committee is composed of, I think, five Cabinet ministers, plus some two dozen or so people from the private sector, and is chaired by the premier of the province, has \$100 million a year to allocate. The Public Service function is to execute the allocation and policy instruments developed through this council. It probably represents the first time in the history of Canada in science and technology that a formal consensus mechanism—if I can use that term—between the elected members of government and the private sector has been established.

The Centres of Excellence Program came out of that interaction in which the council discussed and debated the strategy and drew up the terms of reference which then went to the Cabinet and were approved, and then the council was given the responsibility for enacting the policy.

I was asked to chair the committee that was required to implement the program or execute it, and the Public Service was in the role of providing the back-up support for that function under the Premier's Council.

That led to several important considerations. The Premier's Council, being composed as it is, the process had to be, and the jargon of people's language, totally transparent. We set up a policy at the committee that I chaired that the recommendations would go to the Premier's Council; that the ranking and the reasons for the ranking and the recommendations that came out of the Premier's Council's review of what the committee brought in would be made public. If the Cabinet wished

*[Traduction]*

examiné par des experts, surtout non canadiens, selon qui, dans une grande mesure, l'institut a atteint son objectif.

C'est en partie à cause de cela que l'Ontario a opté pour un programme de centres d'excellence. La province considérait qu'il serait possible de faire à l'échelle régionale ce qu'on avait réussi à faire à l'échelle nationale, avec une orientation quelque peu différente de celle de l'Institut de la recherche avancée. Le programme de centres d'excellence en Ontario se concentrerait sur les recherches qui peuvent avoir une utilité industrielle et, par conséquent, les programmes devaient être une combinaison de propositions des universités et de l'industrie.

Deuxièmement, contrairement à ce que fait notre institut, le programme des centres d'excellence de l'Ontario visait à financer non seulement les frais de main-d'œuvre, mais aussi les frais d'exploitation de la recherche et les frais administratifs, parce que, sinon, les universités elles-mêmes n'auraient pas pu en absorber le coût. Peu importe comment on fait les calculs, chaque octroi d'un dollar qu'obtient une université entraîne des coûts d'un dollar pour l'université elle-même.

Le Conseil du premier ministre de l'Ontario dispose d'un budget de 100 millions de dollars par année à répartir en subventions. Ce conseil sort de l'ordinaire parce qu'il se compose de cinq ministres, je pense, et de quelque deux douzaines de représentants du secteur privé et qu'il est présidé par le premier ministre provincial. Le rôle de la fonction publique consiste à attribuer les fonds et à appliquer la politique selon les décisions du conseil. C'est sans doute la première fois dans le domaine des sciences et de la technologie au Canada qu'on met sur pied un mécanisme officiel de consensus—si je puis employer une telle expression—entre les membres du gouvernement et le secteur privé.

Le programme des centres d'excellence a donc été mis sur pied grâce à cette interaction. Le conseil a d'abord examiné la stratégie à adopter et établi les modalités du programme; le tout a ensuite été approuvé par le Cabinet et, enfin, le conseil a été chargé d'appliquer la politique.

On m'a demandé de présider le comité qui mettrait le programme à exécution, et la fonction publique a été chargée de fournir les services de soutien nécessaires, sous les auspices du Conseil du premier ministre.

Cela a donné lieu à plusieurs considérations importantes. Vu la composition du Conseil du premier ministre, le processus devait se faire tout à fait au grand jour. Selon la politique établie par mon comité, les recommandations seraient présentées au Conseil du premier ministre, et le classement des projets, les raisons pour ce classement et les recommandations formulées par le Conseil du premier ministre lui-même seraient rendus publics. Si le Cabinet voulait prendre une décision qui